

Initiatives ministérielles

s'adonnent à la surpêche, qu'ils soient pêcheurs côtiers ou hauturiers, étrangers ou américains.

M. Ross Reid (St. John's-Est): Monsieur le Président, je serai aussi concis que possible. Je tiens simplement à rectifier certaines choses qui ont été dites et à en signaler deux ou trois autres, car j'estimerais malheureux de laisser subsister de fausses impressions.

Tout d'abord, je désire dire un mot de Canso. Je ne puis me souvenir exactement de pendant combien de semaines l'opposition a réclamé à la Chambre une solution au problème de Canso. Le gouvernement, de concert avec deux ou trois petites conserveries, est parvenu, avec l'appui du gouvernement de la Nouvelle-Écosse, des syndicats et de la localité de Canso, à conclure un accord qui non seulement a sauvé la localité, mais Burgeo également. Si vous le disiez à Bill Barry, le petit gars de Curling, à Terre-Neuve, qui voit les choses en grand, je suis sûr qu'il s'en réjouirait. Je suis sûr également qu'il demeure éveillé la nuit à rêver au jour où il dirigera une très grande entreprise, mais ce jour-là n'est pas encore venu.

Nous pouvons faire preuve d'initiative et utiliser des espèces moins recherchées, ainsi que nous avons tenté de le faire par le passé et ainsi que nous tentons de le faire maintenant, en dépensant des dizaines de millions de dollars pour sauver les entreprises et les localités qui vivent de la pêche et pour mettre nos stocks en valeur. Par le passé, des espèces comme le merlu argenté n'ont pas été pêchées parce qu'elles ne convenaient pas à nos marchés, à nos consommateurs ou à nos méthodes de pêche, et si nous parvenions à inviter d'autres à pêcher ces espèces, ce serait tant mieux, car nous serions dans la bonne voie.

J'ai entendu à deux ou trois reprises des députés déclarer que nous n'allons pas pêcher dans les eaux des pays étrangers. À l'exception de celles des États-Unis, elles sont fort éloignées. Le député n'a aucune notion d'économie. Des pays comme le Portugal et l'Espagne peuvent se permettre de venir au Canada. D'abord, ils n'ont pas le choix. Les Portugais pratiquent aussi la pêche au large du Mozambique, de l'Angola et des Malouines. Ils sont situés quelque peu au sud des zones de pêche. Pourquoi? Parce qu'ils n'ont pas le choix. Grâce à l'appui considérable des députés, le gouvernement est parvenu non sans mal à réduire en grande partie la surpêche.

• (1620)

Il y a eu une bonne collaboration de tous les partis représentés à la Chambre pour essayer de signaler aux Européens la nécessité de prendre des mesures à cet égard. À mon avis, les résultats de la réunion de l'OPANO ont prouvé que nos efforts n'ont pas été vains.

Relativement au problème découlant du fait que le ministère suit les conseils de ses scientifiques et de ses fonctionnaires, je tiens à dire que les conseils suivis par le gouvernement sont fondés sur l'avis scientifique des meilleurs spécialistes. L'an dernier, nous avons augmenté de 30 millions de dollars le montant affecté à la recherche scientifique sur la morue du nord. Une bonne partie des 584 millions de dollars que nous avons dépensés pour accroître notre capacité à régler les problèmes que connaît actuellement le secteur des pêches ont été affectés à la recherche scientifique pas seulement sur la morue du nord, mais aussi sur les stocks de poisson dans le golfe au large de South West Nova et dans d'autres régions comme celle-là.

Pour ce qui est de la remarque concernant la baie de Fundy, ma collègue devrait faire très attention. Ce que nous avons dit, c'est que nous nous chargeons d'offrir les meilleurs conseils de spécialistes, non pas d'amateurs comme les politiques. Ce ne serait pas bon pour les pêcheurs.

En ce qui concerne l'article 61 qui autorise le gouvernement à recueillir des renseignements, M. Harris a dit clairement dans son rapport que nous avons besoin de plus d'informations. Nous pouvons faire cela dans un certain nombre de secteurs. Ces dispositions nous assurent que nous pouvons recueillir ces renseignements si nous le voulons et si nous en avons besoin. C'est pour les pêcheurs que nous faisons cela.

La députée sait comme moi qu'on ne peut pas demander aux pêcheurs côtiers de noter le sexe, le poids, la taille et l'âge de chaque poisson avant de faire quoi que ce soit avec ce poisson. Soyons sensés. C'est absurde. Nous avons des programmes qui mettent les scientifiques en contact avec les pêcheurs au niveau du syndicat et au niveau de la localité. Nous disons aux pêcheurs qu'ils ont un statut un peu spécial parce qu'ils participent à ce programme. Nous leur donnons une désignation. Ce programme est très efficace au Nouveau-Brunswick et nous essayons de nous en servir davantage.

À Terre-Neuve, M. Larry Cody, un de nos meilleurs scientifiques, a rencontré les pêcheurs pour les interro-